

Du "Lampadaire" au "Point d'interrogation"...

Dans le cadre de l'étude "Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale", Jean-Yves Broudic, consultant, a accompagné la mise en place de "Lampadaire" sur Maurepas en 2004-2005 et de "Point d'interrogation" en 2005-2006 sur Cleunay. Nous livrons ici quelques extraits des conclusions qu'il tire de cette expérience.

1- La démarche sur Cleunay a bénéficié de l'expérience de Maurepas.

Avec l'aide de l'infirmière, qui est à mi-temps sur les deux CDAS, nous avons été amenés à y faire référence à plusieurs reprises, mais pas dans les premières réunions, même si nous avons indiqué qu'il était hors de question de reproduire le même dispositif à l'identique.

Et si de l'extérieur, on peut voir des similitudes entre les dispositifs, il est clair que les réunions ont été nécessaires pour l'appropriation de la démarche, pour le positionnement des uns et des autres, ce qui est un gage de "réussite" quant aux effets des réunions de travail programmées dans le cadre de l'instance créée.

2- Les questions de "santé mentale" et de collaboration entre professionnels du sanitaire, du social, des élus constituent des enjeux énormes dans la société contemporaine.

La psychiatrie elle-même est traversée

par des courants et des prises de positions très différentes à ce sujet que l'on peut classer sur un axe qui va de l'utilisation du soin dans une perspective de contrôle social ou dans une perspective humaniste où la référence à la psychopathologie et la psychanalyse est présente.

Le temps d'échanges dans le cadre des réunions de quartier est d'autant plus important pour le secteur sanitaire, comme les institutions de travail social, que sur d'autres villes ou territoires de France, se mettent en place des dispositifs de collaboration institutionnelle entre Villes, Police, CHS et travail social.

A lire ce qui se met en place ailleurs, et tout en sachant également que d'autres initiatives intéressantes existent, on peut se demander si la Ville de Rennes n'est pas en train, à sa manière, de mettre en place une voie originale de travail (qui articule clinique et intervention sociale) entre la psychiatrie et la cité au sens général, entre : d'une part l'inertie ou l'absence de collaboration formalisée ; et de l'autre : une collaboration dans une perspective de contrôle social ou même seulement d'ordre social en prêtant main forte à la police.

3- On peut en tirer quelques conséquences :

■ l'intérêt immense d'un point de vue politique, au sens large de vie dans la cité, d'un "investissement" institutionnel fort sur cette question en vue de dépasser un stade expérimental limité aujourd'hui à quelques quartiers ;

■ l'intérêt qu'un tel "investissement" ne soit pas qu'institutionnel, mais également intellectuel, méthodologique et théorique. En effet, l'appréhension de la "folie" ou psychose nécessite de faire référence à des cadres conceptuels difficiles. La formation des intervenants sociaux, des élus, des techniciens des villes et d'autres professionnels ou des habitants sur ces questions serait également un garde-fou (c'est le cas de le dire) pour éviter les points de vue rapides et expéditifs, pour modifier les représentations communes sur ces questions et pour réduire les risques de glissements et de dérives telles que celles que le siècle dernier a connues concernant les malades mentaux.

INFOS BREVES

- Colloque "Jeunes adultes : entre solidarités familiales et solidarités sociales", 17 octobre à Rennes, sur invitation, organisation C.A.F. d'Ille-et-Vilaine ☎ 02.99.29.82.21
- Colloque "La prévention dans tous ses états", du 3 au 6 octobre à Vannes, organisation Conseil Général du Morbihan, Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales ☎ 02.97.54.78.00
- Colloque "Crise sociale, fracture civique, la société civile acteur d'une nouvelle donne démocratique", 20 et 21 octobre à Dijon, organisation ADELS ☎ 01.43.55.40.05
- Bientôt en librairie : "Les jeunes et la fête : espaces publics incertains", André Sauvage et Christophe Moreau, éditions Apogée.

Edition : Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale, 6, cours des Alliés, CS 84304, 35043 Rennes Cedex ☎ 02.99.31.52.44 - Fax 02.99.30.81.17 - E-mail : contact@apras.asso.fr

Directeur de la publication : Philippe Caffin

Rédaction : Equipe APRAS

Maquette : Sylvie Rault

Imprimerie : BUG, 6 cours des Alliés, 35043 RENNES CEDEX



LCR, maillons du "vivre ensemble"

Conçus à l'origine comme des espaces de prolongement des logements, les locaux collectifs résidentiels (LCR) se sont depuis 50 ans à Rennes multipliés en implantation et en surfaces pendant que leurs usages se sont amplifiés et diversifiés. Au point d'être aujourd'hui un maillon essentiel dans la chaîne du vivre ensemble.

Particulièrement présents dans les quartiers traditionnels d'habitat social, les LCR ont investi progressivement toute la ville à la faveur d'un projet urbain rennais qui vise dans tous les quartiers à la mixité des catégories sociales, des générations, des usages et des fonctions.

En dépit d'évolutions législatives peu favorables à la construction de LCR, la Ville de Rennes, en partenariat étroit avec les organismes HLM, entend associer aux opérations de logement la construction systématique d'espaces collectifs de rencontres, de réunions, de convivialité et de loisirs que sont les LCR.

Complémentaires des équipements de quartiers, des centres sociaux ou des pôles associatifs, les LCR permettent des usages pluriels par des collectifs, des groupes ou des associations. Leur utilisation souvent partagée nécessite respect de tous et civisme de chacun. Ils sont de ce fait également des terrains concrets d'apprentissage de la citoyenneté sociale, en particulier pour les plus jeunes.

Ainsi depuis quelques années, des jeunes en collectif ou en association ont trouvé, grâce aux LCR et à l'important travail d'accompagnement de l'APRAS, une réponse à leurs souhaits de se retrouver et de développer des projets.

Pour ces jeunes, occuper un LCR, c'est l'occasion d'éprouver l'autonomie mais aussi d'accepter et de respecter des règles communes. C'est aussi une confiance donnée.

Pour eux comme pour tous, les LCR sont synonymes de vie, d'initiatives, de faire ensemble, de lieux d'invention et d'audaces, des espaces de possible.

Nathalie Appéré,
Adjointe au Maire de Rennes,
déléguée à la vie associative.

Du côté de l'APRAS

L'APRAS à Chambéry :

La démarche rennaise autour des fragilités psychologiques et des troubles de la vie sociale fait des envieux. En particulier la mise en place du "Lampadaire" de Maurepas.

L'APRAS a été invitée, le 1er juin dernier, par le Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie à présenter le travail réalisé depuis 2 ans. Mme Guivarc'h, Directrice Adjointe du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, était du voyage : elle a témoigné de l'implication décisive du CHGR dans le partenariat, l'une des clés majeures du travail rennais.

Résovilles en observation :

L'observation sociale est l'une des clés de la connaissance

des territoires de la Politique de la Ville. L'Observatoire des ZUS en témoigne. En même temps, la masse des informations, la multiplication des indicateurs, la diversité des niveaux de territoires, rendent difficile l'appropriation de l'essentiel. Durant l'année 2005, Résovilles a proposé à des professionnels de la Politique de la Ville des Régions Bretagne et Pays de Loire de revenir à des fondamentaux qui permettent de redonner à l'observation son rôle stratégique. Cet atelier, animé par Gilles Boulidard de l'Agence d'Urbanisme d'Angers et Philippe Caffin de l'APRAS a fait l'objet d'une publication de Résovilles. "L'observation, quels indicateurs pour quelle finalité ?" téléchargeable sur www.resovilles.com.

Avant que naisse l'Association Rennaise des Centres Sociaux :

En 2000, la CAF d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Rennes, réunies au sein de l'APRAS, décidaient d'un audit des centres sociaux confié au Cabinet parisien Passion.

Un an plus tard, la Caisse d'Allocations Familiales faisait connaître son intention de ne plus assurer, en direct, la gestion des centres sociaux d'Ille-et-Vilaine, dont ceux de Rennes. La Commission des centres sociaux de Rennes engageait alors une réflexion qui allait aboutir à la création de l'Association Rennaise des Centres Sociaux, le 18 juin 2003.

L'APRAS a accompagné ce passage, fait de réflexion poli-

tique, de débats, de confrontations, de rencontres avec les nombreuses personnes concernées : élus, professionnels, habitants, usagers, associations, partenaires.

L'APRAS a confié à Tugdual Ruellan le soin d'écrire cette page d'histoire rennaise, en mettant en évidence - ce n'est pas si fréquent - le rôle original de l'APRAS. Publication en fin d'année.

SOMMAIRE

Edito	p. 1
Du côté de l'APRAS	p. 1
La fonction sociale des Locaux Collectifs Résidentiels	p. 2
Le Tableau de Bord Social a 15 ans	p. 3
Du "Lampadaire" au "Point d'interrogation"	p. 4

La fonction sociale des Locaux Collectifs Résidentiels

Réalisée

L'APRAS gère actuellement 160 locaux collectifs résidentiels (LCR) au profit d'associations, de collectifs d'habitants, voire directement d'habitants. Ces locaux sont la propriété de la Ville de Rennes, mais également des bailleurs sociaux qui ont décidé, dans les années 70, d'en confier la gestion à l'APRAS afin qu'elle organise leur mise à disposition à différents groupes plus ou moins constitués. Chacun s'accorde à penser que le service rendu est indiscutable, que la demande est sans cesse renouvelée. L'APRAS a souhaité aller plus loin en confiant au LARES une étude sur la "fonction sociale" que remplissent aujourd'hui ces locaux dans les quartiers rennais, dans la ville.

Une histoire chargée de sens

Créés dans les années 70, les m² sociaux (initiative de G. Houist) sont affectés à un usage collectif d'équipements domestiques. Ils ont également vocation à accueillir les réunions familiales. Ils sont réservés aux locataires afin qu'ils tissent des liens sociaux sur le modèle de la vie communautaire villageoise.

A partir de 1965, ils deviennent locaux collectifs résidentiels. Leur fonction est plus large. Ils ne sont plus seulement le prolongement du logement mais deviennent, en partie, des locaux d'animation.

A partir des années 90, émergent les locaux polyvalents.

Des usages sociaux identifiés

Epousant la tendance actuelle à une certaine privatisation de l'espace public, les LCR se présentent comme **des lieux d'expression d'une multiplicité de pratiques et d'univers sociaux** (dans le champ de la culture, du social et des loisirs) qui se déploient selon une relative autonomie.

Cette tendance à la privatisation de l'espace public, dont témoigne l'évolution des LCR, ne doit, cependant, précise le LARES, nullement être confondue avec une quelconque montée de l'individualisme dont il est trop souvent fait mention sans plus de précision. L'attention portée aux usages des LCR, c'est-à-dire aux pratiques sociales ou activités qui s'y déroulent, nous conduit à pointer, au contraire,

la manifestation d'un être ensemble dans ses diverses modalités d'expression.

Présents absents

Il apparaît d'abord clairement que la proximité spatiale du local avec son environnement immédiat n'entraîne nullement une proximité sociale systématique entre l'un et l'autre. On peut même affirmer que **la proximité spatiale n'est aucunement la garantie d'une proximité sociale**. Autrement dit, nombre de LCR qui résident sur un îlot ou un quartier n'entretiennent aucun lien avec leurs habitants. Cela ne signifie pas que les LCR soient nécessairement recroquevillés sur eux-mêmes. Mais, les relations sociales qu'ils instituent sont d'une certaine façon délocalisées.

Communautarisme ?

C'est justement lorsque nous avons affaire à une forte **localisation** du LCR (c'est-à-dire au déploiement d'une activité dans le seul périmètre du LCR, que celui-ci soit le local lui-même ou son environnement immédiat) qui se **combine** avec une **visée autocentrée** (le «pour soi» c'est-à-dire avec un mode de relations sociales tendant à ramener l'autre à son propre univers de référence) que nous assistons à **l'émergence d'une tendance communautariste** (c'est-à-dire à la clôture d'un groupe sur lui-même). Mais il faut immédiatement ajouter que **cette tendance communautariste n'est nullement l'apanage des groupes d'ori-**

gine étrangère ou à vocation culturelle.

Le rôle du tiers

Le LARES a identifié **l'importance du rôle de tiers** qui peut précisément venir interroger, voire modifier, cette tendance du repli du groupe sur lui-même. Dans la perspective d'un lien social qui se déploie à l'échelle de la cité, il nous paraît **essentiel de ne pas minorer cette fonction de tiers** vis-à-vis de ceux qui sont tentés par le repli protecteur sur l'entre soi.

Ce rôle, souvent assuré par l'APRAS, paraît devoir être renforcé, en particulier pour prévenir ou "gérer" les difficultés de cohabitation avec d'autres occupants et avec l'environnement immédiat.

Pour le LARES, **il paraît essentiel de ne pas considérer que cette cohabitation conflictuelle serait le fait exclusif d'une jeunesse en mal de vivre**. Il ne s'agit pas à l'inverse d'ignorer que l'usage des LCR par les jeunes ne pose pas les termes d'une cohabitation conflictuelle, même si, encore une fois, ce n'est pas à tout coup. Mais il convient d'analyser cette cohabitation conflictuelle non pas seulement comme l'expression d'une difficulté des jeunes à se plier aux règles de la vie sociale ou à l'autorité des adultes – ce que assurément elle peut être – mais comme une aspiration de ces jeunes à s'intégrer dans le jeu social en éprouvant les règles. De ce point de vue, le conflit peut se révéler être un élément

structurant du rapport que les jeunes entretiennent au monde social des adultes.

Les LCR gardent leur pertinence

En résumé et d'une façon plus générale, dans la perspective d'un développement du lien social local, cette étude sur les LCR nous montre **la nécessité d'instituer du tiers**, c'est-à-dire une intervention qui aide à la structuration des pratiques et univers sociaux de leurs occupants dans le respect de leur autonomie. L'illusion d'une communauté se structurant et se régénérant par la seule spontanéité de ses échanges a fait long feu. Pour autant, tout l'intérêt des LCR est précisément de permettre à des acteurs sociaux d'occuper un espace social intermédiaire entre le champ des politiques publiques, des équipements socioculturels, et l'espace privé de l'habitat. De ce point de vue, l'utopie originelle des LCR garde aujourd'hui toute sa pertinence. Mais à la condition, toutefois, d'admettre que **le lien social ne peut plus s'envisager comme autrefois**.

Cette présentation est en partie extraite de la conclusion de l'étude "Les Locaux Collectifs Résidentiels gérés par l'APRAS : des lieux d'expression d'une multiplicité de pratiques et d'univers sociaux", LARES, fév. 2006. L'étude est disponible à l'APRAS : envoi par mail sur simple demande.

Le Tableau de Bord Social a 15 ans

Depuis 15 ans, le Tableau de Bord Social de Rennes, fruit d'une volonté commune de la Ville de Rennes, de la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine et du Département d'Ille-et-Vilaine, fait l'objet d'une publication annuelle. Ainsi, le 1er octobre 2006, sera disponible la 7ème édition du CD-Rom qui portera sur les données 2005 ; c'est l'occasion d'apporter quelques éclairages sur cet outil entré petit à petit dans le paysage de l'action sociale et sans doute bien au-delà.

Une forte mobilisation des sources...

Faut-il le rappeler, le Tableau de Bord Social n'existerait pas sans la qualité du recueil des données, le plus souvent au plus près du terrain. La fiabilité de l'enregistrement est déterminante. Une soixantaine d'organismes, d'institutions, d'associations, de services nous communiquent, chaque année, des informations qui constituent le socle du Tableau de Bord.

L'ajout au Tableau de Bord de nouveaux indicateurs attendus nécessite souvent de nombreuses démarches pour convaincre de son utilité, ensuite pour que soient réunies les conditions d'un recueil d'informations et de données qui puissent prendre leur place dans le Tableau de Bord et être rapprochées d'autres données : ainsi nous aimerions disposer de données à l'IRIS sur la santé, sur la CMU, sur la fréquentation des bibliothèques... il faudra encore du temps pour y parvenir !

En attente du nouveau recensement

Notre dépendance vis-à-vis des sources trouve aujourd'hui son illustration et sa limite avec la **question de la démographie**. La base, la référence, est évidemment le recensement de la population : le dernier date de 1999... Toutes nos données sont annuelles. Le recensement ne nous permet plus de calculer des ratios significatifs... Bientôt, le nouveau mode de recensement devrait toutefois nous permettre d'avoir des informations actualisées chaque année : le rêve !

Un ancrage territorial

Le Tableau de Bord Social s'attache à observer la réalité et les évolutions sociales à l'échelon des 12 quartiers rennais et, chaque fois que c'est possible et significatif, à l'échelon de chacun des 92 IRIS qui composent les quartiers de Rennes

Le traitement des mêmes données, chaque année sur un territoire, permet d'observer les évolutions et de comparer. Un simple "clic" et on peut trouver des données comparables sur un autre quartier, une autre échelle de territoire. **Les cartes, les graphiques, les tableaux** facilitent ces lectures croisées qui enrichissent l'observation et engagent le questionnement : ex. : cette année, les 2 IRIS Albert de Mun et Coutanceau entraînent à la hausse, pour ce qui est du nombre de naissances, le quartier Sud Gare qu'on a longtemps dit vieillissant... Par contre, dans le quartier Francisco Ferrer, Poterie Sud poursuit, pour sa 3ème année, sa baisse du nombre de naissances...

Un regard particulier sur les Territoires Prioritaires

Depuis 2003, pour enrichir la compréhension des territoires et de leur dynamique, nous avons ajouté une entrée **Territoire Contrat de Ville** pour les thématiques **Démographie, Action Sociale et Emploi-Insertion**. En globalisant les 5 Territoires Prioritaires rennais, elle permet de bien identifier les spécificités des territoires Contrat de Ville par rapport au reste de la ville. Ensuite, au niveau de chaque quartier concerné par le Contrat de Ville (Maurepas, Cleunay,

Villejean, Le Blosne et Bréquigny), nous avons introduit dans le détail IRIS un sous-total Contrat de Ville et les analyses présentées se font souvent l'écho des dynamiques, des contrastes... Quartier/Territoires Contrat de Ville.

Ce traitement des Territoires Prioritaires est également l'un des maillons de **l'Observatoire des Données Sociales** mis en place par Rennes Métropole dans le cadre du Contrat de Ville 2000.2006. Confié à l'AUDIAR et à l'APRAS, cet observatoire vise à mettre en comparaison les niveaux de territoires de l'Agglomération (Territoires Prioritaires Rennes et St-Jacques, ville de Rennes et Rennes Métropole).

Des commentaires pour aller plus loin ensemble

Chaque page du Tableau de Bord renvoie à des "commentaires" qui engagent le lecteur dans des rapprochements, dans le croisement de données, dans le questionnement... l'APRAS assure là une fonction d'alerte.

Certains lecteurs, un peu pressés sans doute, ignorent trop souvent ces pages qui donnent sens au recueil des données et auxquelles Irma Poulard, chargée d'études à l'APRAS, attache une attention particulière. Ces commentaires sont réalisés chaque fois que c'est nécessaire ou utile, en lien étroit avec les professionnels invités à donner leur explication, leur analyse concernant une courbe qui s'inverse, une évolution importante très localisée.

Un Tableau de Bord "actif"

L'utilisation du Tableau de bord rennais est le plus souvent individuelle, comme en témoignent les appels téléphoniques pour une demande de précision sur son utilisation, son contenu (ou sur ce qui n'y est pas). Cette année, les centres sociaux, par exemple, dans le diagnostic préalable à la construction de leurs projets pour les années qui viennent, en ont fait un large usage. Ailleurs, des professionnels d'un ESC sollicitent l'APRAS pour la présentation sur un thème ; plus rarement, une association demande une présentation des données sociales d'un quartier. L'APRAS s'efforce de répondre présent à toutes ces demandes qui contribuent, en retour, à améliorer la lisibilité de l'outil, la compréhension des éléments de méthodologie qui sont annexés au Tableau de Bord.

Réservé aux professionnels et décideurs du champ social

Outil fascinant au dire de certains, le Tableau de Bord met malgré tout en évidence la complexité de la compréhension des évolutions sociales. C'est la raison essentielle pour laquelle l'APRAS continue d'en réserver la diffusion aux professionnels, aux décideurs et à tous ceux qui contribuent à sa richesse, en fournissant les données qui le constituent.

Pour l'avenir, l'APRAS réfléchit à la mise en ligne du Tableau de Bord Social, sans doute dès 2007.